

Agenda d'Oslo pour la formation à l'entrepreneuriat en Europe

L'agenda d'Oslo pour la formation à l'entrepreneuriat vise à intensifier les efforts d'encouragement de l'esprit d'entreprise dans la société par des mesures systématiques et des actions efficaces. Il présente une panoplie de propositions parmi lesquelles les acteurs concernés peuvent choisir celles qui conviennent le mieux à leur niveau, et les adapter à leur situation locale. Les différents acteurs susceptibles d'intervenir sont indiqués pour chacune des actions proposées.

L'agenda est l'un des résultats de la conférence menée sur le thème "Éducation à l'entrepreneuriat en Europe: stimuler l'esprit d'entreprise par l'enseignement et l'apprentissage". Organisée à l'initiative de la Commission européenne en collaboration avec le gouvernement norvégien, la conférence s'est tenue à Oslo les 26 et 27 octobre 2006, comme suite à la publication de la communication de la Commission sur le même sujet.

Durant cette conférence, les participants ont échangé expériences et bonnes pratiques et ont réfléchi à des propositions pour aller de l'avant dans ce domaine. Les idées émises à Oslo par une vaste représentation d'acteurs concernés (autorités locales, régionales et nationales, associations d'entreprises et chefs d'entreprise, promoteurs de programmes, enseignants, universitaires et étudiants) ont abouti à la définition, sur la base d'expériences couronnées de succès en Europe, d'un catalogue détaillé d'initiatives susceptibles de porter leurs fruits dans l'Union et les pays voisins.

A Cadre pour l'élaboration des politiques	Union européenne	États membres	Autorités compétentes en matière d'enseignement	Autorités locales ou régionales	Écoles ou universités	Organismes intermédiaires [1]	Entreprises ou entrepreneurs
A1 Garantir l'appui des instances politiques , au plus haut niveau, en faveur de la formation à l'entrepreneuriat. Des progrès véritables ne pourront être accomplis sans l'engagement résolu des autorités régionales et nationales ainsi que des ministères concernés, dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne.	●	●	●	●	●	●	●
A2 Mieux intégrer la formation à l'entrepreneuriat dans le suivi de la stratégie de Lisbonne (Orientations intégrées pour la croissance et l'emploi) et rendre plus efficace, au moyen d'indicateurs spécifiques, l'évaluation des progrès réalisés par les États membres dans ce domaine.	●	●	●	●	●	●	●
A3 Créer un cadre, à l'échelle européenne , définissant les résultats à atteindre et, par la suite, réaliser une évaluation adéquate des effets des mesures prises. La coordination doit être assurée au niveau de l'UE, par la détermination d'objectifs génériques et des résultats escomptés de la formation à l'entrepreneuriat. Ledit cadre pourrait être renforcé par la mise sur pied d'un Observatoire européen de la formation à l'entrepreneuriat, secondé par des antennes nationales.	●	●	●	●	●	●	●
A4 Mettre en place des stratégies nationales en faveur de la formation à l'entrepreneuriat , comportant des objectifs clairs à tous les niveaux d'enseignement. Ces stratégies devraient faire appel à la participation active de tous les acteurs concernés (publics et privés) et définir des lignes de force générales assorties d'actions concrètes. Ces dernières iront de l'inclusion de l'entrepreneuriat dans les cursus nationaux à l'aide apportée aux écoles et aux enseignants, afin qu'en définitive, les jeunes puissent acquérir des compétences entrepreneuriales tout au long de leur parcours éducatif, selon une ligne cohérente.	●	●	●	●	●	●	●
A5 Constituer des comités de pilotage , aux niveaux national et européen, composés de représentants de tous les acteurs concernés par la formation à l'entrepreneuriat (pouvoirs publics, entreprises, établissements d'enseignement, étudiants, etc.). Ces comités auraient notamment pour mission de fixer des objectifs en matière de formation à l'entrepreneuriat, compte tenu de ses différentes composantes, et de rendre compte des progrès accomplis.	●	●	●	●	●	●	●
A6 Promouvoir la formation à l'entrepreneuriat au niveau régional au moyen d'un programme cohérent rassemblant les acteurs locaux concernés et intervenant aux différents niveaux d'enseignement par une palette d'instruments différents.	●	●	●	●	●	●	●
A7 Favoriser le développement de la formation à l'entrepreneuriat dans le cadre du processus de Bologne en stimulant la mobilité des enseignants (entre pays et entre établissements différents, notamment dans le secteur privé), en reconnaissant le rôle pédagogique d'acteurs n'appartenant pas au corps enseignant (professionnels, chefs d'entreprise, étudiants eux-mêmes) et en instituant des filières de formation à l'entrepreneuriat dans le premier cycle de l'enseignement supérieur universitaire.	●	●	●	●	●	●	●
A8 Rendre plus cohérents les programmes européens de financement dont peuvent bénéficier les projets et activités en faveur de la formation à l'entrepreneuriat (notamment le programme communautaire pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, le FSE et le FEDER). Ces programmes peuvent contribuer utilement à soutenir les actions entreprises aux niveaux local et national.	●	●	●	●	●	●	●
A9 Assurer la coordination, au niveau européen, de l'évaluation des programmes et des activités afin que les résultats soient comparables. L'Union européenne pourrait réunir un groupe de chercheurs spécialisés dans la formation à l'entrepreneuriat, qui aideraient à définir des indicateurs ainsi qu'à déterminer des processus pédagogiques représentatifs.	●	●	●	●	●	●	●

[1] Les organismes intermédiaires sont des organisations ou associations professionnelles qui jouent un rôle d'interface entre l'école et l'entreprise et/ou qui gèrent, accompagnent ou assurent le mentorat d'activités ou de programmes de formation à l'entrepreneuriat.

E Jeter des ponts et ouvrir l'école au monde extérieur

E1 Encourager la création de communautés d'apprentissage chargées de promouvoir les mentalités entrepreneuriales , en tissant des liens entre les secteurs public et privé, à savoir les écoles, les universités et les entreprises ainsi que les organismes intermédiaires concernés. En particulier, il convient de mieux reconnaître le rôle des organismes intermédiaires qui diffusent et promeuvent les activités en faveur de l'entrepreneuriat dans les écoles et les universités, et jettent des ponts entre l'école et l'entreprise.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E2 Favoriser la participation de partenaires privés à la formation à l'entrepreneuriat, par l'octroi de fonds ou des contributions en nature. Les entreprises devraient concevoir cette participation comme un investissement à long terme et comme un aspect important de leur responsabilité sociale .	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E3 Les entreprises devraient envisager de consacrer une petite fraction au moins du temps de travail de leur personnel à la participation à des initiatives dans les écoles et les universités. En effet, le mentorat assuré par des personnes ayant de l'expérience de la vie de l'entreprise est une composante fondamentale de toute formation à l'entrepreneuriat.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E4 Mettre en place ou soutenir des travaux de recherche pour déterminer comment mieux faire participer les chefs d'entreprise à l'enseignement dans les écoles et les universités. Le monde de l'entreprise a besoin d'être encouragé à travailler plus activement avec les établissements d'enseignement. Des perspectives d'avantages mutuels peuvent fonctionner mais, bien souvent, elles ne sont pas considérées comme des activités appropriées et vérifiables du personnel.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E5 Contribuer à développer les qualités pédagogiques des entrepreneurs et des personnes issues du monde de l'entreprise , de manière à rendre plus efficace leur participation aux activités de la classe. Cette mission pourrait très bien être remplie par les organismes à but non lucratif destinés à nouer des liens entre l'école et l'entreprise, ainsi que par les organisations d'entreprises.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E6 Concevoir, mettre sur pied et promouvoir un label "école entrepreneuriale" ou "université entrepreneuriale" , qui serait utilisé de manière volontaire par les établissements d'enseignement. Des critères généraux pourraient être définis à l'échelle nationale et/ou européenne, pour être ensuite adaptés aux contextes et aux systèmes éducatifs locaux. Cette initiative pourrait être mise en œuvre au niveau national par des organismes intermédiaires ayant une expérience approfondie de la formation à l'entrepreneuriat, en coopération avec les instances éducatives et avec les écoles et universités.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E7 Donner aux jeunes la possibilité de développer leurs aptitudes entrepreneuriales en les aidant à créer leur propre "boulot d'été" et à gagner de l'argent grâce à leurs idées et leurs initiatives. De telles activités peuvent être encouragées par une coopération entre écoles, organismes à but non lucratif, entreprises et collectivités locales.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E8 Mettre en place des Centres pour l'entrepreneuriat au niveau local , chargés d'aider les écoles et les enseignants, de nouer des liens entre les établissements d'enseignement et les entreprises, de favoriser la participation de chefs d'entreprise et de personnes issues du monde de l'entreprise aux programmes mis en œuvre à l'école et à l'université et de promouvoir des actions de sensibilisation dans la communauté locale.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

F Communication

F1 Lancer des campagnes de sensibilisation aux niveaux national et européen afin que, dans l'esprit du public, entrepreneuriat ne soit plus seulement synonyme de gestion d'entreprise, mais soit compris dans son sens plus large. Des initiatives à grande échelle pourraient rassembler et coordonner différentes actions mises en place aux niveaux local et national (journée de l'esprit d'entreprise, par exemple, ou année européenne de l'esprit d'entreprise).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
F2 Récompenser les initiatives et programmes de formation à l'entrepreneuriat couronnés de succès en organisant des concours ou des remises de prix.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
F3 Organiser la remise de prix , aux niveaux national et/ou européen, récompensant les entreprises qui se distinguent en consacrant des fonds et du temps de travail de leur personnel à des activités d'enseignement ou de mentorat et, plus généralement, qui participent à des actions dans les écoles et les établissements d'enseignement supérieur.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Le présent document décrit les idées qui ont été avancées, lors de la conférence d'Oslo, par les acteurs concernés provenant de 33 pays. Ces points de vue n'engagent pas la Commission européenne.

http://ec.europa.eu/entreprise/entrepreneurship/support_measures/training_education/oslo.htm

